

DÉPÔT D'UN MÉMOIRE

RENDEZ-VOUS POUR LA RÉUSSITE ÉDUCATIVE : L'ÉDUCATION AU-DELÀ DE LA PANDÉMIE

PRÉSENTATION DE L'AUTEUR

L'AQIFGA est un organisme à but non lucratif, créé en 2005 par un groupe d'enseignants et de conseillers pédagogiques provenant de différentes commissions scolaires à travers le Québec. L'Association a reçu sa charte en février 2006 et elle rejoint tous les centres d'éducation des adultes du Québec et s'adresse à tous les intervenants du secteur de l'éducation des adultes. Sa mission est d'assurer le développement de la formation générale des adultes (FGA) et de ses intervenant.e.s pour la réussite éducative des élèves adultes par le réseautage et le partage des saviors, la diffusion de formation continue et la promotion de pratiques inspirantes, la tenue d'évènements rassembleurs et l'offre de moyens d'échanges novateurs ainsi que la représentation, les partenariats et la valorisation de la FGA.

Cette présentation est la synthèse d'une consultation faite auprès des membres de l'AQIFGA et de ses administrateurs provenant de différents centres de services scolaires et de commissions scolaires du Québec.

Martin Hébert, président de l'Association Québécoise des intervenants à la formation générale des adultes (AQIFGA) depuis 2018 est impliqué dans l'Association depuis 2007. Actuellement conseiller pédagogique à la formation générale des adultes et à la formation professionnelle pour le Centre de services scolaire de la Rivière-du-Nord.

COORDONNÉES

AQIFGA
430, boul. Arthur-Sauvé
Bureau 4012,
Saint-Eustache (Québec)
J7R 6V6

Martin Hébert, président

Courriel : martin.hebert@aqifga.com

Tél. : 514-970-1738

AXE 1 – LA RÉUSSITE ÉDUCATIVE ET LE RATTRAPAGE

Question 1 : Quelles pistes d'action devraient être maintenues ou bonifiées?

Nous croyons nécessaire le maintien de l'offre d'enseignement numérique à distance ou en format hybride à la Formation générale des adultes(FGA); celle-ci permettra de rejoindre des clientèles n'ayant pas accès à la FGA pour différentes raisons telles que l'éloignement, la non-disponibilité sur les heures régulières, le travail à temps partiel ou à temps plein, les responsabilités familiales et autres.

L'offre de tutorat pour la clientèle adulte et auprès des élèves en difficulté doit être disponible pour toute la clientèle.

L'offre de service d'orthopédagogie doit être pour tous les niveaux de la FGA (alpha, présecondaire et secondaire).

Question 2 : Quelles nouvelles actions pourraient être déployées?

Offrir du tutorat à la clientèle adulte et allouer des sommes financières pour permettre qu'il soit considéré dans la tâche des enseignants.

Mettre en place un service de mentorat aux nouveaux enseignants à la FGA.

Ajouter des portables, des tablettes, afin d'améliorer l'offre de services en ligne et ce pour les enseignants et pour la clientèle adultes qui ne possèdent pas ces outils informatiques. Cet ajout en classe permettrait également d'avoir accès en même temps pour des projets éducatifs ce qui permettrait des cours et des ateliers magistraux et des échanges.

Valoriser la profession enseignante afin d'avoir suffisamment de personnel formé et de suppléants disponibles dans les Centres FGA. Faire connaître la FGA aux étudiants en pédagogie dans les universités.

Diminuer le ratio des groupes/élèves afin d'avoir des groupes moins élevés et favoriser l'accompagnement de la clientèle.

Augmenter le nombre de professionnels, orthopédagogues, conseillers pédagogiques, intervenants sociaux et autres pour accompagner le personnel et les élèves adultes.

Question 3 : Y a-t-il des acquis que nous pourrions conserver après la crise?

Le développement des habiletés technologiques des enseignants et des élèves ainsi que le téléenseignement et le télétravail.

L'offre des classes virtuelles lors de journées de tempête et aux élèves qui doivent s'absenter pour maladie, responsabilité familiale et autres raisons.

Les pratiques pédagogiques ont été adaptées au contexte de la pandémie (rétroaction, suivis pédagogiques, tutorat, etc.) bon nombre de ces pratiques seront maintenues pour accompagner les adultes en formation à distance et en offre de formation hybride.

AXE 2 – L'ORGANISATION SCOLAIRE ET LES ENCADREMENTS PÉDAGOGIQUES

Question 1 : Quelles pistes d'action devraient être maintenues ou bonifiées?

Offrir plus de ressources à la FGA;

Développer du soutien organisationnel et technologique par des équipes pédagonumériques pour les enseignants;

Offrir des formations pour l'utilisation des nouvelles technologies;

Proposer de l'enseignement virtuel et du télétravail aux enseignants;

Proposer de l'enseignement en formule hybride en présence et de façon virtuelle pour les élèves afin de concilier familles/emploi/études.

L'évaluation en ligne devrait être permise.

Question 2 : Quelles nouvelles actions pourraient être déployées?

Ajouter des journées pédagogiques au calendrier scolaire de la FGA afin de favoriser la formation au virage numérique, l'utilisation d'outils technologiques et autres formations d'accompagnement des élèves.

Offrir du tutorat à la clientèle adulte et allouer des sommes financières pour permettre que cela soit considéré dans la tâche des enseignants.

Considérer des parties de la tâche des enseignants à la FGA en télétravail pour ceux qui ont de l'intérêt.

Offrir plus de contrats réguliers et des permanences à la FGA favorisera la réussite des élèves et la rétention des enseignants. (Ingersoll, 2001; Gauthier & Mellouki, 2003; Loignon, 2006; Sauvé, 2012)

Prévoir des postes permanents pour des enseignants en télétravail.

Déployer le modèle réponse à l'intervention (RAI) qui est une approche destinée à contrer le

phénomène de l'intervention tardive auprès des élèves en difficulté à la FGA et pour y arriver il faut augmenter le nombre d'orthopédagogues, de conseillers pédagogiques, d'éducateurs spécialisés et autres professionnels dans les centres d'éducation des adultes.

Valoriser la profession enseignante et faire connaître la FGA aux futurs enseignants par les universités.

Reconnaître la FGA et ses particularités dans l'offre de services de formation et revoir son mode de financement. Cette reconnaissance doit se manifester en priorité au sein même du MEQ car tout au long de la crise sanitaire, la FGA a été ignorée dans les communiqués de presse et autres informations. Le fait de ne pas être mentionné a été démotivant à la fois pour les élèves et pour le personnel. Ce vide d'information a créé des inégalités et de la confusion. À plusieurs reprises, il n'y avait ni consigne, ni message pour orienter les décisions à prendre à la FGA.

Mettre sur pied un comité d'experts FGA qui couvrirait l'ensemble du personnel (enseignants, conseillers pédagogiques, membres de la direction) afin d'être consultés et représentés pour tenir compte des particularités de la FGA.

Question 3 : Y a-t-il des acquis que nous pourrions conserver après la crise?

L'investissement dans les moyens technologiques en éducation, l'utilisation des outils technologiques en télétravail et le téléenseignement.

Le souci d'un milieu de travail tenant compte de la santé physique et mentale du personnel et des élèves.

La situation a permis de développer des pratiques plus souples pour respecter des réalités complexes pour les élèves.

AXE 3 – LE BIEN-ÊTRE ET LA SANTÉ MENTALE

Question 1 : Quelles pistes d'action devraient être maintenues ou bonifiées?

La communication et le tutorat que ce soit en présence, en visioconférence ou au téléphone avec les élèves.

Les ressources de soutien dans les Centres FGA doivent être bonifiées afin d'offrir beaucoup plus de soutien psychologique aux élèves et aux employés.

L'offre d'ateliers aux élèves concernant la santé mentale et le bien-être.

Le développement de projets communs, de sujets d'intérêts particuliers, d'activités sportives et artistiques, de bénévolat dans la communauté incluant les élèves et le personnel afin de favoriser le sentiment d'appartenance et faciliter la communication.

Question 2 : Quelles nouvelles actions pourraient être déployées?

Nommer et inclure la FGA dans toutes les annonces publiques pour réduire les incertitudes qui génèrent du stress autant chez les élèves que le personnel.

Offrir des formations centrées sur la santé mentale tant aux élèves qu'au personnel des centres ÉA.

Offrir des cours en éducation physique, en arts plastiques, en musique et autres formations visant l'épanouissement global de l'individu.

Proposer des activités sportives, artistiques et autre moyens de prendre soin de sa santé mentale tels que cours yoga, méditation dirigée etc. à la FGA et avoir le financement requis pour les réaliser.

Offrir des ateliers de nutrition, cuisine, santé, budget pour couvrir différents besoins de la clientèle adulte.

Repenser l'aide financière pour les élèves adultes afin de leur permettre d'atteindre leurs objectifs académiques sans devoir quitter pour le travail occasionnel et souvent permanent au salaire minimum.

Avoir des ressources en santé mentale disponibles dans les Centres FGA.

Se préoccuper des élèves qui abandonnent leur formation en faisant un suivi avec eux et être en mesure de leur offrir des ressources s'il y a lieu.

Question 3 : Y a-t-il des acquis que nous pourrions conserver après la crise?

Conserver l'ouverture et la sensibilité à l'importance de la santé mentale dans notre milieu.

Offrir un suivi régulier et du tutorat pour les élèves en présence ou à distance.

Liste des références

Gauthier, C., & Mellouki, M. (2003). Attirer, former et retenir des enseignants de qualité au Québec - Rapport du ministère de l'éducation du Québec à l'OCDE. Québec: Gouvernement du Québec: Ministère de l'éducation.

Ingersoll, R. M. (2001). Teacher Turnover and Teacher Shortages: An Organizational Analysis. *American Educational Research Journal*, 38(3), 499-534.

Loignon, K. (2006). *Étude compréhensive sur le phénomène d'attrition hâtive en enseignement professionnel au Québec: certains facteurs à considérer*. Mémoire de maîtrise inédit, Université de Sherbrooke.

Sauvé, F. (2012). *Analyse de l'attrition des enseignants au Québec*. Mémoire de maîtrise inédit, Université du Québec à Montréal.